

CLUB SET VILLEURBANNAIS
84 RUE CYPRIAN
69100 VILLEURBANNE

REGLEMENT INTERIEUR VALABLE POUR LA SAISON 2016 - 2017

REGLEMENT INTERNE :

- 1/ Tout nouvel adhérent devra recevoir l'aval du comité de direction pour faire partie du club
- 2/ Les invités sont interdits sauf autorisation spéciale du comité de direction. Les contrevenants pourront se faire exclure du club sans aucune indemnité.
- 3/ Tout joueur devra être à jour de sa cotisation et posséder sa licence.
- 4/ En arrivant, chaque licencié devra déposer sa licence dans le casier pour permettre d'éventuelles vérifications par les responsables.
- 5/ Tout joueur devra actionner l'interrupteur d'éclairage en quittant le court.
- 6/ Tout joueur devra refermer le verrou en quittant le court.
- 7/ Il est interdit d'escalader le mur séparant des habitations sous peine d'exclusion définitive du club.
- 8/ Le club n'est pas responsable des vols survenus aux utilisateurs du court dans les vestiaires ou aux abords du terrain ni des accidents survenus ou provoqués pour tout joueur non licencié
- 9/ Il est absolument interdit de rentrer sur le court avec des chaussures autres que celles destinées au tennis.
- 10/ Il est formellement interdit de faire rentrer les chiens sur les courts.
- 11/ Tout licencié ayant un comportement indigne d'un sportif ou ne respectant pas le règlement en vigueur fera l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club. Dans ce cas extrême, il ne pourra prétendre à aucun dédommagement financier.
- 12/ En cas de litige, le comité de direction statuera en dernier ressort.

MODE D'UTILISATION DES COURTS ET RESERVATIONS:

Courts du stade Cyprian:

- le court n° 1 est celui situé vers l'entrée de la route de Genas
- le court n° 2 est celui qui suit
- le court n° 3 est situé le plus près du gardien
- le court n° 4 est le court isolé des autres

RESERVATIONS :

Deux types de réservation sont prévus:

Type A : Téléphoner le lundi au 04.78.45.17.82. entre 20h45 et 21h15
ou le mercredi au 04.78.54.73.43 entre 7h et 8h
pour la semaine débutant le mercredi 8h et se terminant le mardi à 22h.
Maximum : 1 heure par licencié

Courts couverts au Tennis Club de Vaulx en Velin

(départ courant octobre)

Mercredi de 20h à 22h

RESERVATIONS :

Téléphoner le lundi au 04.78.45.17.82. entre 20h45 et 21h15
ou le mercredi au 04.78.54.73.43 entre 7h et 8h
maximum une heure toutes les trois semaines par licencié

Le soir ou le week-end : heures libres selon les disponibilités du Tennis Club de Vaulx en Velin (à partir de l'A.G. jusqu'à fin avril)

Tarif : les réservations se font par tranche de deux heures, la moitié payé par le club, l'autre moitié (14 euros) facturée à la personne qui réserve (chèque à remettre dans la boîte du club)
Deux noms sont réclamés lors de votre appel et vous devez obligatoirement passer par Norbert pour réserver et c'est lui qui finalise celle-ci auprès du club de Vaulx en Velin (Mariane)

RESERVATIONS :

Téléphoner à **Norbert** au 06 21 72 32 15 pour connaître les modalités
maximum une heure toutes les trois semaines par licencié